

ATELIER NATIONAL

Le climat de l'investissement en Algérie et le règlement des différends investisseurs-État

Table ronde et sessions techniques

Ordre du jour préliminaire

11-12 novembre 2019

Hôtel El Aurassi

Alger

**PROGRAMME UE-OCDE
SUR LA PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT
en Méditerranée**

Contexte

Le Programme UE-OCDE sur la promotion de l'investissement en Méditerranée, lancé en octobre 2016 à Tunis, vise à mettre en œuvre des politiques d'investissement saines et attrayantes et à créer des institutions efficaces dans la région du sud de la Méditerranée, afin d'attirer les investissements de qualité et de soutenir les opportunités de création d'emploi, le développement local, la diversification économique et la stabilité.

Le Programme, mis en œuvre par l'OCDE (Programme MENA-OCDE pour la compétitivité et la Division des investissements de la Direction des affaires financières et des entreprises), est dirigé par un Groupe consultatif, coprésidé par la Commission européenne et l'OCDE, avec la participation de représentants des pays bénéficiaires, du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et d'autres partenaires régionaux.

Objectifs de l'atelier et participants

L'Algérie a entamé des réformes visant à améliorer son climat de l'investissement en vue d'attirer des investissements et diversifier son économie. Les amendements à la loi de l'investissement, adoptés en 2016, ont réduit certaines restrictions à l'investissement et fournit plus de garanties et incitations aux investisseurs étrangers. Le cadre juridique applicable aux PME (petites et moyennes entreprises) a également été modernisé avec l'adoption d'une nouvelle loi en 2017. De plus amples réformes, à la fois structurelles, réglementaires et institutionnelles, sont nécessaires afin de relever les défis pour encourager les investissements nationaux et internationaux et le développement du secteur privé en vue d'une croissance durable et inclusive.

L'atelier se propose à la fois d'explorer ces défis et de discuter de potentielles réformes lors d'une table ronde, mais aussi d'approfondir lors de sessions plus techniques la question des accords et contrats d'investissement et la gestion des différends liés à ces engagements juridiques.

- ▶ L'atelier débutera par une **table ronde sur le climat de l'investissement** qui aura pour objectif de discuter des obstacles et réformes prioritaires pour faciliter l'attraction de l'investissement et le développement du secteur privé, notamment par le renforcement du cadre réglementaire et institutionnel gouvernant les investissements et l'amélioration des politiques en matière de PME. Les discussions permettront d'aborder d'autres dimensions qui ont une influence directe sur le climat de l'investissement et le développement des entreprises. La table ronde réunira des **représentants gouvernementaux en charge des politiques d'investissement et des représentants du secteur privé et associations d'entreprises**. Elle offrira ainsi un forum de discussion et d'échanges sur les réformes à mener pour améliorer le climat de l'investissement, en présence d'experts nationaux et internationaux.
- ▶ Cette table ronde sera suivie par des **sessions de travail et de renforcement des capacités** sur la question du **cadre juridique international applicable aux investissements et le règlement des différends** entre investisseurs et État. Ces sessions de travail bénéficieront de la présence d'experts nationaux et internationaux et sont destinées aux représentants gouvernementaux en charge de la négociation des accords d'investissements, de la conclusion des contrats et de la gestion des différends avec les investisseurs.

Documents de référence

[Cartographie des agences de promotion de l'investissement : Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

[Indice OCDE des Politiques en faveur des PME : Moyen-Orient méditerranéen et Afrique du Nord 2018](#) – chapitre sur l'Algérie

[Travail analytique effectué dans le cadre du Programme UE-OCDE sur la promotion de l'investissement en Méditerranée](#), en particulier :

- Inventaire des régimes et des réformes juridiques de l'investissement dans les économies MED
- Réformes réglementaires dans les économies MED : Focus sur les restrictions aux IDE
- Réformes institutionnelles des agences de promotion de l'investissement dans l'OCDE et la région MED
- Incitations à l'investissement dans la région MED

[Documents de travail de l'OCDE sur l'investissement international](#), en particulier :

- L'équilibre entre la protection des investisseurs et le droit de réglementer dans les traités d'investissement
- Systèmes d'indemnisation des arbitres et règlement des différends entre investisseurs et États
- Les déterminants de l'investissement direct étranger : Les restrictions légales sont-elles importantes ?

Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), Éventuelle réforme du règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), Note du Secrétariat.
[A/CN.9/WG.III/WP.166](#)

Site web

www.oecd.org/investissement/promotion-investissement-en-mediterranee



**PROGRAMME UE-OCDE
SUR LA PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT
en Méditerranée**

Lundi 11 novembre

Table ronde sur le climat de l'investissement en Algérie

En réunissant les représentants des secteurs public et privé, cette table ronde permettra de discuter des défis, opportunités et possibles voies de réformes pour améliorer le climat de l'investissement en Algérie. Sur la base des travaux de l'OCDE et l'expertise d'experts locaux et internationaux, deux sessions se proposent d'aborder les questions des politiques d'investissement et de soutien aux PME. Chaque session sera suivie par une discussion ouverte pour permettre aux participants d'apporter leurs expériences et perceptions.

Modérateurs:

Mohammed Chemloul, Avocat

Marie-Estelle Rey, Conseillère principale, Division Moyen-Orient et Afrique, Relations mondiales, OCDE

9:00-9:20

Allocutions d'ouverture

- **S.E. Djamilia Tamazirt**, Ministre de l'Industrie et des Mines, Algérie
- **S.E. John O'Rourke**, Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie
- **Carlos Conde**, Chef, Division Moyen-Orient et Afrique, Relations mondiales, OCDE

9:20-11:00

Session 1 : Réformes entreprises et priorités pour améliorer les politiques d'investissement

Cette session permettra de discuter l'importance du cadre réglementaire et institutionnel de l'investissement pour renforcer la confiance des investisseurs et accroître l'attractivité de l'Algérie à l'échelle internationale. Elle permettra de présenter les travaux pertinents de l'OCDE (notamment sur les réformes juridiques, les incitations et restrictions à l'investissement et la cartographie des agences de promotion de l'investissement dans la région) et bénéficiera de la contribution des autorités algériennes et du point de vue du secteur privé.

Cette session abordera les thématiques suivantes :

- ▶ **L'importance d'un cadre juridique et institutionnel renforcé de l'investissement**
 - **Hélène François**, Analyste, Division de l'investissement, OCDE
- ▶ **Renforcer l'intégrité des affaires et lutter contre la corruption pour un meilleur climat d'investissement**
 - **Diane Pallez**, Analyste, Division Moyen-Orient et Afrique, OCDE
- ▶ **Les réformes entreprises pour promouvoir l'investissement en Algérie**
 - **Nacer Mohellebi**, Directeur Général de la Promotion de l'Investissement, Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM)
 - **Ahmed Berrichi**, Chef de Division, Agence nationale de développement des investissements (ANDI)
- ▶ **La perception et l'expérience des investisseurs**
 - **Serge Dubois**, Directeur des affaires publiques, Société Lafarge

**PROGRAMME UE-OCDE
SUR LA PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT
en Méditerranée**

11 :00-11 :15 **Pause-café**

11:15-12:30 **Session 2 : Les politiques de soutien à l'entrepreneuriat**

L'objectif de cette session est de discuter comment renforcer les politiques de soutien aux PME, ce qui représente un enjeu particulier pour que l'Algérie achève un modèle de développement plus équilibré et durable. Les principales conclusions relatives de l'Indice OCDE des politiques publiques en faveur des PME, Afrique du Nord et Moyen-Orient méditerranéen 2018 seront présentées afin de susciter un débat avec les représentants gouvernementaux et le secteur privé.

Cette session abordera les thématiques suivantes :

- ▶ **Un état des lieux sur la politique de la PME dans la région MENA**
 - **Jorge Gálvez Méndez**, Économiste, Division Moyen-Orient et Afrique, OCDE
- ▶ **Les réformes entreprises pour promouvoir le développement des PME**
 - **Hakima Merdas**, Directrice, Ministère de l'Industrie et des Mines
 - **Mokdad Aggoun**, Directeur Général, Agence de Développement de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'Innovation (ADIPME)
- ▶ **Les perceptions et l'expérience du secteur privé local**
 - **Représentant** proposé par la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (**CACI**) ou par le Conseil National Consultatif des Petites et Moyennes Entreprises (**CNCPME**) (**à préciser**)

12:30-14:00 **Déjeuner**

Sessions techniques: Le cadre juridique international des investissements et la gestion du règlement des différends investisseur-État

L'objectif de ces sessions, destinées aux fonctionnaires algériens chargés des questions juridiques liées à l'investissement, est de renforcer les capacités des participants pour améliorer le cadre juridique des investissements internationaux et gérer les mécanismes de règlement des différends. S'appuyant sur l'expertise de l'OCDE et de praticiens, les participants exploreront les techniques et défis principaux relatifs à la protection des investisseurs et à la gestion des différends. Les sessions seront interactives et présenteront des études de cas et l'expérience d'autres pays.

14:00-14:30 **Session introductive**

L'objectif de cette session est de présenter les débats et les efforts de réformes au niveau international sur les accords d'investissement et les défis liés au règlement des différends investisseurs-état. Cette session permettra également d'offrir un aperçu général des différents cadres juridiques des investissements en Algérie. Les traités bilatéraux d'investissement, la loi nationale et les conventions d'investissements entre l'État et l'investisseur étranger offrent tous des protections et garanties aux investisseurs. Les interventions aborderont donc l'articulation et les implications de ces mesures.

**PROGRAMME UE-OCDE
SUR LA PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT
en Méditerranée**

Intervenants :

- **Marie-Estelle Rey**, Conseillère principale, Division MEA, OCDE
- **Ali Bouharaoua**, Directeur de la Coopération, Ministère des Finances

14:30-16:30

Session 1 : Les traités bilatéraux d'investissement – typologie des clauses, dispositions clés et mécanismes de règlement des différends

Au cours de cette session seront présentées et discutées les principales clauses des traités bilatéraux d'investissement, les définitions, protections et garanties accordées aux investisseurs étrangers, ainsi que les mécanismes de règlement des différends. Avec 48 traités bilatéraux signés, ce sera l'occasion également de faire un point sur la politique de l'Algérie en matière de conclusion d'accords internationaux d'investissements.

Modératrice : Hélène François, Analyste, Division de l'investissement, OCDE

Intervenants :

- **Adrien von Breitenstein**, Division juridique, Herrenknecht AG
- **Mohammed Chemloul**, Avocat
- **Ahmed Laraba**, Professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université Alger 1, Membre de la Commission du droit International des Nations Unies

Mardi 12 novembre

9:00-10:30

Session 2 : Les conventions d'investissement entre État et investisseur – dispositions clés et clause de règlement des différends

Cette session passera en revue les clauses et garanties prévues dans les conventions d'investissement conclues entre l'État et les investisseurs étrangers. Une attention particulière sera consacrée aux mécanismes de règlement des différends prévus dans ces conventions.

Modérateurs :

Diane Pallez, Analyste, Division MEA, OCDE
Farid Benbelkacem, Avocat

Intervenants :

- **Rym Loucif**, Associée, LPA-CGR Avocats
- **Rafik Rabia**, Avocat aux barreaux de Paris et d'Alger
- **Safia Kouiret**, Directrice, ANDI

10:30-11:00

Pause-café

**PROGRAMME UE-OCDE
SUR LA PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT
en Méditerranée**

11:00-12:30 Session 3 : Règlement des différends investisseurs-État: gestion et prévention

Cette session portera sur les aspects de gestion et de procédures du règlement des différends investisseur-État (RDIE). En tirant les bénéfices de l'expérience d'experts et praticiens nationaux et internationaux en matière d'arbitrage et de médiation, les participants pourront explorer le déroulement d'une procédure arbitrale. Les cas auxquels l'Algérie a été confrontée pourront servir d'exemples. Puis les discussions porteront sur la prévention et les techniques alternatives de résolution des différends.

Modératrice et intervenante : Laurie Achtouk-Spivak, Avocate, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP

Cette session abordera les thématiques suivantes :

- ▶ **RDIE : chronologie, exemples et enjeux**
 - **Adrien von Breitenstein**, Division juridique, Herrenknecht AG

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-15:30 Session 3 (suite) : Règlement des différends investisseurs-État : gestion et prévention

Cette session abordera les thématiques suivantes :

- ▶ **Revue des sentences CIRDI impliquant l'Algérie (de « l'exécution (exequatur) des sentences arbitrales »)**
 - **Abdeslam Dib**, ancien Président de la chambre commerciale et maritime de la cour suprême et ancien Secrétaire général du Ministère de la justice
- ▶ **Prévention et règlement alternatif des conflits (médiation)**
 - **Marie-Estelle Rey**, Conseillère principale, Division MEA, OCDE
 - **Nassereddine Ali-Ammar**, Société Sonatrach
 - **Mohammed Chemloul**, Avocat

15:30-16:00 Conclusions

Cette session conclusive sera consacrée à une discussion des principaux enseignements à tirer de l'atelier. Les participants pourront aussi suggérer un potentiel suivi de l'atelier en fonction de leurs besoins spécifiques.

CONTACTS

Nadia Kameleddine

Assistante Projet
Division Moyen-Orient Afrique, Secrétariat
des Relations Mondiales, OCDE
Tel.: +33 1 45 24 75 53
Email: nadia.kameleddine@oecd.org

Abdallah Telailia

Chef de la Division de l'Attractivité de
l'Investissement
Ministère de l'Industrie et des Mines, Algérie
Tel.: +213 21 23 02 47
Email: a.telailia@industrie.gov.dz



**PROGRAMME UE-OCDE
SUR LA PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT**
en Méditerranée